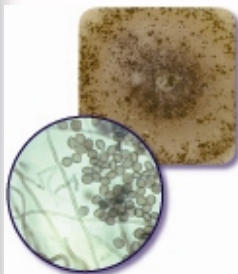


LES MOISSISSURES EN ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR

INFORMATION GÉNÉRALE DESTINÉE AUX PROPRIÉTAIRES DE BÂTIMENT, D'INDUSTRIE, ETC.

LES MOISSISSURES

Les moisissures sont des micro-organismes à croissance rapide faisant partie de la famille des champignons. Leur présence est naturelle dans l'environnement extérieur, où elles jouent un rôle bénéfique puisqu'elles assurent la dégradation des matières organiques. Les spores de moisissure sont également toujours présentes dans l'environnement intérieur ; elles pénètrent dans un bâtiment soit par les fenêtres ou autres ouvertures, soit par les systèmes de ventilation, soit encore avec les poussières ou les saletés accrochées aux vêtements ou aux chaussures, etc.



LES MATÉRIAUX

Les moisissures prolifèrent généralement sur des matériaux de construction à base organique (c'est-à-dire à base de cellulose) soumis à des périodes prolongées d'humidité comme le gypse, les tuiles de plafond, le jute de tapis et l'isolant de tuyauterie. Cependant, la terre et les débris présents dans les tapis synthétiques et les vides sanitaires, si ces derniers sont humides, peuvent également constituer des sites propices à la prolifération de moisissures.



L'EAU COMME FACTEUR DE PROLIFÉRATION

Les matériaux dont la surface est exposée à une humidité relative supérieure à 70 % peuvent être contaminés par une croissance de moisissures. La croissance de moisissures peut apparaître rapidement ; il ne suffit que de quelques heures pour que les spores se développent. La plupart des lignes directrices concernant les moisissures recommandent l'assèchement des matériaux dans un délai de 24 à 48 heures ; si le temps d'assèchement est supérieur, il faut envisager la présence d'une croissance de moisissures.



LES SYMPTÔMES

Une croissance de moisissures dans un immeuble représente un risque pour la santé des occupants ainsi que des travailleurs exécutant des travaux de rénovation ou de démolition. Les symptômes les plus fréquents associés à la présence de moisissures dans un environnement intérieur sont l'écoulement nasal, l'irritation des yeux, la toux, la congestion, une aggravation de l'asthme, des maux de tête et de la fatigue. Il existe des risques d'infection chez les individus dont le système immunitaire est faible ou déficient (cancéreux, sidatiques, âgés, nourrissons, etc.).

LA PROCÉDURE DE DÉCONTAMINATION

Lorsqu'une croissance de moisissures a été identifiée dans un environnement intérieur, il est fortement recommandé par les autorités de procéder à son enlèvement en suivant les méthodes de travail appropriées. Des protocoles de décontamination tels que le ACC 82-2004 – *Lignes directrices sur les moisissures pour l'industrie canadienne de la construction* publié par l'Association canadienne de la construction (ACC) peuvent être utilisés pour entreprendre des travaux de décontamination.

Les petites surfaces contaminées (< 10 pi²) par des moisissures peuvent être décontaminées par le propriétaire ou un employé d'entretien. La cause sous-jacente de l'humidité devrait être identifiée et le problème corrigé, faute de quoi la croissance de moisissures réapparaîtra.

S'agissant des plus grandes surfaces (> 10 pi²), les autorités recommandent l'embauche d'un entrepreneur spécialisé. Des dispositions spécifiques telles qu'un confinement spécial, une ventilation particulière (pression négative) et des mesures de sécurité sont requises pour des travaux de moyenne et de grande envergure. Par ailleurs, les diverses lignes directrices concernant les moisissures recommandent de recourir aux services d'une firme spécialisée en hygiène industrielle pour effectuer la surveillance de ce type de travaux.



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire à ce sujet ou sur d'autres thèmes connexes comme la santé et la sécurité au travail, l'amiante, l'hygiène industrielle, la qualité de l'air, les matières dangereuses (plomb, BPC, mercure), n'hésitez pas à communiquer avec nous au (514) 529-5870.

Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. peut vous assister et vous tenir informés sur des sujets d'actualité tels que :

- la santé et la sécurité au travail ;
- l'amiante ;
- les moisissures ;
- la qualité de l'air ;
- l'hygiène industrielle ;
- les matières dangereuses (plomb, BPC, mercure, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

- *Lignes directrices sur les moisissures pour l'industrie canadienne de la construction*, Association canadienne de la construction
- *Les risques à la santé associés à la présence de moisissures en milieu intérieur*, Institut national de santé publique du Québec
- *Les bioaérosols en milieu de travail : guide d'évaluation, de contrôle et de prévention*, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail